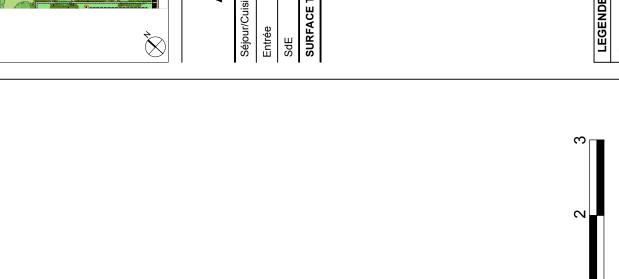


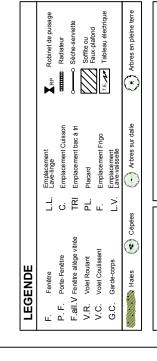


NOTA:
-Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
-Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
-Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
-Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
-Les retombées, soffities, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et allèges sont figurés à titre indicatif.
-La hauteur des seuils et allèges sont fiference de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs, ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
-Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.
-L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni sauf évier et équipement sanitaire.

NF HOE







	INDICE:	=	07-11-2018	E: 07	DATE:
(x) Arbres en pleine te	Arbres sur dalle		(🕏) Cépées	M Haies	
	Emplacement Lave-vaisselle	L.V.	9	G.C. Garde-corps	G.C.
T.E. A. Tableau électrio	Emplacement Frigo	Ľ.	sant	V.C. Volet Coulissant	
Faux-plafond	1	i			